REGLEMENT JEU CONCOURS

SALON DESTINATIONS NATURE

2016

ARTICLE 1 :

L'Etablissement Public **ATC** (**AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE**),
Domicilié 17, boulevard du Roi Jérôme 20181 AJACCIO cedex 1 (France)
Organise à l'occasion du SALON DESTINATIONS NATURE un tirage au sort gratuit, sans obligation d'achat.
Ce jeu débutera le **Jeudi 17 et se terminera le Dimanche 20 Mars 2016 :**

Jeudi 17 au Dimanche 20 Mars 2016 : le jeu sera proposé sur le stand de la Corse **(D 103)** au SALON DESTINATIONS NATURE (Paris Expo Porte de Versailles) au moyen de tablettes multimédias et sur le site internet www.visit-corsica.com .Il sera annoncé sur les sites : du SALON DESTINATIONS NATURE, visit-corsica.com, sur la page Facebook « I love Corsica »

ARTICLE 2 :

- La participation à ce jeu est ouverte sur l'Espace Corse au SALON DESTINATIONS NATURE des tablettes multimédias seront mises à disposition et sur le site www.visit-corsica.com à toute personne majeure résidant en Europe, à l'exclusion des salariés de l'Agence du Tourisme de la Corse.
- **Chaque personne ne pourra participer qu'une fois par jour au jeu concours.**
- **Le nombre de participant par jour est illimité.**

ARTICLE 3 :

Ce jeu sera annoncé sur les sites du SALON DESTINATIONS NATURE visit-corsica.com, ainsi que sur la page Facebook « I love Corsica » de l'ATC. Il sera également présenté au SALON DESTINATIONS NATURE sur le stand de la Corse.

Les tirages au sort sera effectué **le jeudi 24 mars 2016**.

ARTICLE 4 :

Pour participer, il suffit, de vous rendre sur le stand de la Corse ou sur la page consacrée au jeu sur le site internet www.visit-corsica.com et renseigner vos coordonnées sur le formulaire proposé.

ARTICLE 5 :

Les tirages effectués le jeudi 24 mars 2016 se dérouleront selon les modalités suivantes :

Chaque tirage correspondant à un gagnant.

1er tirage (deux lots)	**Lot N°1 offert par Corsica Natura** **Lot N°2 offert par : Parc Naturel Régional de Corse**
2ème tirage	**Lot N°3 offert par Nave Va**
3ème tirage	**Lot N°4 offert par : Parc Naturel Régional de Corse**
4ème tirage (deux lots)	**Lot N°5 : offert par Couleur Corse »** **Lot N°6 : Parc Naturel Régional de Corse**
5ème tirage (deux lots)	**Lot N°7 : offert par Nave Va** **Lot N°8 : Parc Naturel Régional de Corse**
6ème tirage	**Lot N°9 : Parc Naturel Régional de Corse**
7er tirage (deux lots)	**Lot N°10 : offert par Nave Va** **Lot N°11 : offert par Maritima Ferries**
8ème tirage (deux lots)	**Lot N°12 : offert par Aleria Randonnées** **Lot N°13 : offert par : Parc Naturel Régional de Corse**
9ème tirage	**Lot N°14 : offert par : Parc Naturel Régional de Corse**
10ème tirage (deux lots)	**Lot N°15: offert par Trekors** **Lot N°16 : offert par Parc Naturel Régional de Corse**
11ème tirage	**Lot N°17 bis offert par Nave Va**
12ème tirage	**Lot N°18 offert par : Parc Naturel Régional de Corse**

Participeront au tirage tous les formulaires ayant réuni les conditions énoncées à l'article 4.
12 participants tirés au sort gagneront respectivement un ou deux des 18 lots ci-dessous détaillés.

Détail des lots :

1er tirage

- **Lot N° 1 offert par : Corsica Natura**
  Une randonnée encadrée à la journée comprenant transfert et pique-nique
  Au choix : Montagne Vizzavona, « découverte du littoral » Capu di Muro ;
  « Moyenne Montagne » Monte Aragnasca ou découverte des Calanches de Piana
- **Lot N° 2 offert par : Parc Naturel Régional de Corse**
  1 Livre « GR 20 »

2ème tirage

- **Lot N° 3 offert par : Nave Va**
  2 places pour la visite de Scandola au départ de Porto, à bord du nouveau bateau hybride à partir du mois de mai 2016.

3ème tirage

- **Lot N° 4 offert par : Parc Naturel Régional de Corse**
  1 Livre « Grand Chemin »

4ème tirage

- **Lot N°5 offert par : Couleur Corse**
  Une descente de canyoning dans les Gorges de la Richiusa à Bocognano pour 2 personnes au cours de l'été 2016.
- **Lot N°6 offert par : Parc Naturel Régional de Corse**
  1 Livre «Corse entre Mer et Montagne»

5ème tirage

- **Lot N° 7 offert par : Nave Va**
  2 places pour la visite de Scandola au départ de Porto, à bord du nouveau bateau hybride à partir du mois de mai 2016.

- **Lot N°8 offert par : Parc Naturel Régional de Corse**
  1 Livre «Corse entre Mer et Montagne»

6ème tirage

- **Lot N° 9 offert par : Parc Naturel Régional de Corse**
  1 Livre « GR 20 »

7ème tirage

- **Lot N°10 offert par : Nave Va**
  Visite : Nave Va
  2 places pour la visite de Scandola au départ de Porto, à bord du nouveau bateau hybride à partir du mois de mai 2016.

- **Lot N°11 offert par :**
  Le transport : offert par Maritima Ferries
  1 traversée A/R pour 2 personnes + 1 véhicule (auto) (hors taxes et droits de port, hors repas et petit déjeuner,) toutes les conditions vous seront détaillées le moment venu

8ème tirage

- **Lot N° 12 offert par : Aleria Randonnées**
  Une randonnée encadrée à la journée comprenant transfert.
- **Lot N° 13 offert par : Parc Naturel Régional de Corse**
  1 Livre « GR 20 »

9ème tirage

- **Lot N°14 offert par : Parc Naturel Régional de Corse**
  1 Livre «Corse entre Mer et Montagne»

10ème tirage

- **Lot N°15 offert par : Trekors**
  Une randonnée à la journée pour 4 personnes
- **Lot N°16 offert par : Parc Naturel Régional de Corse**
  1 Livre «Corse entre Mer et Montagne»

11ème tirage

- **Lot N° 17 offert par : Nave Va**
  2 places pour la visite de Scandola au départ de Porto, à bord du nouveau bateau hybride à partir du mois de mai 2016.

12ème tirage

- **Lot N°18 offert par : Parc Naturel Régional de Corse**
  1 Livre «Corse entre Mer et Montagne»

ARTICLE 6 :

À l'issue du tirage, les gagnants seront contactés directement par mail à l'adresse indiquée sur le formulaire de participation avant le 10 avril 2016 et seront informés par l'ATC des modalités de retraits des offres.

ARTICLE 7 :
Les sociétés organisatrices ne sauraient être tenues responsables de la mauvaise transmission des coordonnées.

Toute demande comportant des coordonnées incomplètes, erronées ou falsifiées sera considérée comme nulle. Les sociétés organisatrices se réservent le droit de vérifier les coordonnées des gagnants, leur authenticité et le respect des conditions de participation à ce jeu. Toute falsification entraîne automatiquement l'élimination du participant. Les sociétés organisatrices se réservent en outre la possibilité d'exercer des poursuites en cas de falsification caractérisée.

ARTICLE 8 :
Le règlement complet est consultable sur visit-corsica.com.

ARTICLE 9 :
Les sociétés organisatrices se réservent le droit d'annuler, de reporter, de prolonger, d'écourter ou de modifier partiellement ou en totalité la présente opération, si les circonstances les y obligent, sans avoir à justifier de cette décision et sans que leur responsabilité ne puisse être engagée en aucune manière de ce fait.

ARTICLE 10 :
Les coordonnées des participants seront collectées et traitées informatiquement, conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06 janvier 1978. Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations le concernant en écrivant à l'adresse suivante :
ATC – Jeu concours SALON DESTINATIONS NATURE
17, boulevard du Roi Jérôme
20181 Ajaccio Cedex 01
Ou nous contacter par E- mail à l'adresse : contact@ctc-atc.com

ARTICLE 11 :
La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

ARTICLE 12 :
Tout litige concernant l'interprétation et/ou les cas non prévus par le présent règlement sera tranché par les sociétés organisatrices, dont les décisions seront souveraines et sans appel. Aucune contestation ou réclamation ne sera prise en considération après un délai d'un mois suivant la date de clôture du jeu.

ARTICLE 13 :
Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique relative aux modalités du jeu ou à l'interprétation du présent règlement.

ARTICLE 14:
Au-delà du 10 mai 2016 les lots non réclamés seront considérés perdus et ne pourront être utilisés.